

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## PRIX DU PATRIMOINE 2019 Appel de candidatures

**Beaupré, le 20 février 2019** – Dans le cadre de la 8<sup>e</sup> édition des Prix du Patrimoine de la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière Appalaches, Développement Côte-de-Beaupré et la MRC de La Côte-de-Beaupré lancent un appel de candidatures afin de reconnaître et promouvoir les accomplissements en patrimoine culturel. Les citoyens et les organismes du territoire ayant à leur actif une réalisation ou une initiative en patrimoine culturel sont invités à soumettre leur candidature ou celle d'un pair dans l'une de ces trois catégories :

- 1) **Conservation et préservation (projet réalisé entre janvier 2017 et décembre 2018)**  
*Exemples : rénovation, restauration, agrandissement d'un bâtiment ou d'un ensemble historique; préservation d'éléments significatifs du paysage; inventaire du patrimoine immobilier ou inventaire de ressources en patrimoine vivant; répertoires.*
- 2) **Interprétation et diffusion (projet réalisé entre janvier 2017 et décembre 2018)**  
*Exemples : projet multimédia; spectacle ou festival mettant en valeur la culture traditionnelle; projet de mise en valeur particulier en milieu scolaire; publication; concept d'exposition, exposition ou panneaux d'interprétation; route ou chemin du patrimoine.*
- 3) **Porteurs de tradition**  
*Exemples : transmission de savoir-faire; adaptation de métiers traditionnels à des réalités contemporaines; reconnaissance de la pratique en lien avec l'identité régionale ou l'histoire locale.*

La MRC de La Côte-de-Beaupré souligne les prix du patrimoine local lors d'un 5 à 7 qui aura lieu à l'Atelier Paré – économusée de la sculpture sur bois à Sainte-Anne-de-Beaupré, le jeudi 9 mai 2019.

Au niveau de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, une fête champêtre rassemblant tous les lauréats des régions participantes aura lieu le samedi 15 juin 2019 dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Lors de cet événement, les trois récipiendaires de la Côte-de-Beaupré seront reconnus à nouveau ainsi que les gagnants du Prix Paysage 2017 et 2018, la municipalité de L'Ange-Gardien, honorés lors du Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré.

Pour poser une candidature, les participants doivent remplir le formulaire d'inscription électronique qui se trouve sur le site Internet : [www.enaaffairesaveclacote.com](http://www.enaaffairesaveclacote.com) dans la section publications, culture et patrimoine. **Les candidatures devront être acheminées à Développement Côte-de-Beaupré au plus tard le 31 mars 2019 ou par courriel à [marieclaudedube@developpementcdb.com](mailto:marieclaudedube@developpementcdb.com).**